FONDATION DE FRANCE

BON DE SOUTIEN

A/N07INTBS

Merci de le compléter et de le renvoyer avec votre don à la Fondation de France - Service Donateurs - 40 avenue Hoche - 75008 Paris

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Code postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville : ..... e-mail : .....

Oui, je soutiens les actions de la Fondation de France dans le domaine de :

❑ la Recherche Médicale ❑ la Santé ❑ les Solidarités ❑ l'Environnement ❑ la Culture

❑ Je laisse libre la Fondation de France d'affecter mon don en fonction des domaines qu'elle jugera prioritaires.
(voir affectation de votre don au verso).

Je fais un don de :

❑ **16** € ❑ **31**€ ❑ **46** €

❑ **61**€ ❑ **92**€ ❑**122** €

❑ Autre montant (précisez) : ..... €

Je règle :

❑ Par chèque à l'ordre de la Fondation de France

❑ Par carte bancaire

N° ⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋

Date d'expiration ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ Signature

Ce bon de soutien ne peut être utilisé en démarchage à domicile; il est utilisé lors des manifestations et événements de la Fondation de France.

FONDATION DE FRANCE

Pour agir, votre don est une force

Nous contacter :

Fondation de France
Service donateurs
40 avenue Hoche - 75008 Paris
01 44 21 31 00

En savoir plus :

Site internet : www.fdf.org

La loi Informatique et Libertés du 6/1/78 vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression aux données personnelles vous concernant en vous adressant au siège de notre organisation.

Affectation de votre don

La Fondation de France a pour particularité d'œuvrer pour des causes multiples dans les domaines des solidarités, de la santé, de la recherche médicale, de la culture et de l'environnement. Si vous choisissez de soutenir un domaine d'action précis en le cochant, la Fondation de France s'engage à respecter votre choix en affectant votre don à ce domaine. Si vous la laissez libre d'affecter votre don ou **si vous ne cochez aucune case**, votre don pourra soutenir l'un des programmes jugés prioritaires tels que la recherche sur le cancer, le développement des soins palliatifs, le soutien aux personnes handicapées, le développement des services à domicile pour les personnes âgées, la lutte contre les violences sur enfants, la lutte contre l'exclusion,...

Votre réduction fiscale

Dès réception de votre don, la Fondation de France vous adressera un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à **66 %** du montant de votre don, pris dans la limite de **20 %** de votre revenu imposable.

GAME Adgency – Crédits photos : M. Depardieu/photothèque INSERM – Anne Delassus – Photodisc/Photolink/Getty Images – Photodisc/Vicky Kasala/Getty Images – J.F. Joly

COMITÉ DE LA CHARTE